

AFGSU 2

L'attestation a une durée de validité de 4ans.

Public :

Arrêté du 1er Juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014.

« Professionnels de santé inscrits dans la 4ème partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé »

Prérequis :

Exercer au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale

Modalité : Dossier d'inscription sur demande auprès du secrétariat.

Délai d'accès : Contacter le secrétariat

Lieu :

- Au CESU- En présentiel
- Sur site : Nous contacter

Intervenants :

Professionnels de santé habilités par un CESU à dispenser les formations aux Gestes et soins d'Urgence.

Objectifs :

Etre capable :

- Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale ;
- Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles
- Acquérir les connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique

Contenu de formation :

- Organisation des secours : SAMU-SAS-SMUR
- Alerte et bilan patient
- Identification et prise en charge d'une urgence vitale : Hémorragie, obstructions voies aériennes, inconscience, arrêt cardio respiratoire.
- Identification et prise en charge d'une urgence potentielle : malaise, traumatismes.
- Sensibilisation aux Situations Sanitaires Exceptionnelles et aux urgences collectives.
- Utilisation du matériel d'urgence à disposition

Méthodes Pédagogiques :

- Technologie de pédagogie active
- Résolution de problèmes et apprentissage par problème
- Mise en situation apprenante/scénario authentique
- Apprentissage par simulation simulée à complexité variable
- Ateliers pratiques, ateliers de geste, apprentissages procéduraux

Modalités d'évaluation :

- Mises en situations simulées selon les recommandations de l'HAS.
- Modalité d'évaluation en suivant l'apprentissage et les simulations de la grille d'évaluation.
- Appréciation de la satisfaction

Durée : 21h (3journées)

Dates :

Du 15 au 17 janvier 2025	Du 30 janvier -13 et 20 février 2025
Du 05 au 07 février 2025	Du 12 au 14 mars 2025
Du 26 mars-02 et 17 avril 2025	Du 14 au 16 avril 2025
Du 12 au 14 mai 2025	Du 15-22-27 mai 2025
Du 04 au 06 juin 2025	Du 10-17-24 juin 2025
Du 02 au 04 septembre 2025	Du 05-12-19 septembre 2025
Du 13 au 15 octobre 2025	Du 03-17-24 novembre 2025
Du 26 au 28 novembre 2025	

Groupes : 10 à 12 personnes

Coût de la formation : 501€ de frais pédagogique

En 2024, 100% des bénéficiaires satisfait / recommandent cette formation

Taux d'atteinte des objectifs

